

Lutte contre le grand banditisme dans le sixième arrondissement (Nzeng-Ayong)

La bande à "Doudou le Nien" muselée



Kevin Nkoume Nkoume, alias "Doudou le Nien"...



... et les autres membres de son groupe mis sous l'éteignoir par la Bac.

AEE
Libreville/Gabon

Auteur de nombreux délits dans les quartiers du sixième arrondissement de Libreville, une association de malfaiteurs, ayant à sa tête Kevin Nkoume Nkoume, 19 ans, alias "Doudou le Nien", vient d'être mise hors d'état de nuire par la Brigade anti-criminalité (Bac).

LES habitants des quartiers Nzeng-Ayong-Dragages, Fin-Goudron et Montalier, dans le sixième arrondissement de la commune de Libreville, peuvent souffler un moment, et pour cause : la bande à "Doudou le Nien", qui leur empoisonnait la vie, a été neutralisée par la Brigade anti-criminalité (Bac), mercredi dernier. Tous des ados, les membres de ce gang sont :

Johan Abagha, 24 ans, alias "Le général"; Kevin Nkoume Nkoume, 19 ans, alias "Doudou le Nien" (le chef de la bande); Georis Ovono Essono, 18 ans, alias "Capitaine" et Junior Jeannot Messi, 18 ans, alias "Le messie". Avec pour seul arsenal des machettes et un fusil de type 14 mm, ils passaient leur temps à braquer de paisibles citoyens, de jour comme de nuit. Leurs cibles favorites : les femmes,

les ressortissants ouest-africains et les personnes âgées. L'interpellation de ces jeunes délinquants est la suite réservée par la BAC à une plainte collective initiée par les populations riveraines, et déposée à la préfecture de police de Libreville. Deux jours de traque ont suffi aux policiers pour dénicher tout le groupe et mettre un terme aux agissements de ses membres. Le premier à être pris par les agents a été Georis Ovono Essono, alias "Capitaine". Son arrestation intervient après deux braquages qu'il aurait com-

mis avec ses camarades dans la journée de lundi, sur deux jeunes dames et un Ouest-Africain, sur le chemin de leurs domiciles, au quartier Dragages. **RECONNAISSANCE AUX FPN**• Au cours de cette opération, sera déploré le vol de téléphones portables et d'une somme d'argent. «Capitaine a été interpellé dans son quartier (...). Ce dernier ne s'est pas fait prier pour avouer les différents forfaits commis avec son groupe, dont il a par la suite livré les noms et les membres. Il va ensuite conduire les policiers aux endroits où ses complices présumés se terrent et, surtout, chez le

chef du groupe "Doudou le Nien". Ce dernier, d'ailleurs, était très recherché par le commissariat de police du 6e arrondissement», a confié l'un des enquêteurs. Comme il fallait s'y attendre, les auxiliaires de commandement et les populations ont exprimé leur reconnaissance aux Forces de police nationale (FPN) pour avoir ainsi mis hors d'état de nuire ces bandits qui troublaient leur quiétude en permanence. Le quatuor attend en ce moment d'être présenté au parquet de Libreville, afin qu'il rende enfin des comptes à la justice.

Tentative d'évasion à la prison centrale de Franceville

Trois prisonniers écopent six mois de plus

N.O.
Franceville/Gabon

TROIS pensionnaires de la prison centrale de Franceville, sise à Yene et non bénéficiaires de la remise de peine décrétée par le chef de l'Etat, ont décidé de se "libérer" en s'évadant. En effet, ne répondant pas aux critères pour bénéficiaire de la grâce présidentielle, Jean Oligui, Gabonais, 34 ans et condamné à 8 ans d'emprisonnement, assortis d'une amende d'un million de francs, pour attentat à la pudeur, a réussi à convaincre ses co-détenus de se faire la belle. L'idée a rencontré l'assentiment de deux d'entre eux : Vianney Epeme, Gabonais, 28 ans, condamné à une peine de 3 ans depuis 2016, pour vol aggravé; et Bernard Madebe, 36 ans, lui aussi Gabonais condamné pour viol sur mineure de moins de 8 ans. C'est à l'aide d'un chevron que Vianney Epeme a réussi à briser les grilles de la fenêtre de sa cellule, après avoir tenté en vain de le faire avec une lime. A l'aide des draps et des câbles électriques rattachés, Epeme - à tout seigneur tout honneur - a été le premier à s'extirper de sa cellule, en descendant le long du mur de la prison, depuis le troisième étage, jusqu'au



Photo : Nadège Ontounou

La tentative d'évasion à la prison centrale de Franceville a été maîtrisée par les matons.

sol. Cependant, la présence des gardiens de prison qui faisaient la ronde aux alentours ne lui a pas permis de franchir la clôture de la maison carcérale de Yéné. Aussi, va-t-il grimper sur un manguier pour se réfugier au sommet de cet arbre fruitier, en attendant la fin des exercices des matons. Mais, malheureusement pour lui, la vigilance des agents pénitentiaires a permis à ces derniers d'apercevoir le fugitif, agrippé aux branches du manguier. L'homme est aussitôt cueilli... comme un fruit mûr. **ENQUÊTE**• Informé de la situation, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville ordonne immédiatement l'ouverture d'une enquête pour en sa-

voir plus sur cette tentative d'évasion. Par conséquent, le détenu, surpris en flagrant délit de fuite, est envoyé à la Police judiciaire pour être entendu. C'est au cours de son audition qu'il révèle les noms de ses complices, et cherchant même à noyer un détenu condamné à la perpétuité pour complicité d'assassinat. Il s'agit du sieur Hugues Yenda, Gabonais, 33 ans, ex-pisteur à Ecogab. Ce dernier, après enquête, a été relaxé par le tribunal pour manque de preuve dans cette tentative d'évasion. Par contre Epeme, Madebe et Oligui ont été condamnés, chacun, à six mois d'emprisonnement, en plus des peines qu'ils purgeaient déjà. Moralité de l'histoire : tel est pris qui croyait prendre.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
CONSEIL NATIONAL CLIMAT

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Le partenaire économique de long terme

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL PAR APPEL D'OFFRE :
RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES**

La procédure conjointe d'appel d'offre entre la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et le Conseil National Climat (CNC) pour le recrutement d'un expert international, dans le cadre du renforcement des capacités de l'Autorité Nationale Désignée du Gabon auprès du Fonds Vert pour le Climat, a été lancée pour une durée de 15 jours, le 17 mars 2017

Le dépouillement des offres réalisé le vendredi 31 mars 2017, en présence des représentants de la Présidence de la République, du Ministère de l'Economie, de la Prospective et du Développement Durable, du Conseil National Climat et de la Caisse des Dépôts et Consignations, a porté sur sept (7) offres dont les critères d'évaluation ont été

- Les qualifications et la disponibilité
- L'adhésion à la spécificité des Termes de Référence
- La similitude dans les expériences professionnelles antérieures
- Les compétences rédactionnelles

Aussi, dans l'ordre, les résultats de l'appel d'offres sont les suivants

1. Thomas Le Grand
2. Marie DARVES-BORNOZ VIRAPATRIN
3. Juste BOUSSIENGUET
4. Roland ROBIN
5. Julien BLANC
6. Louis Bernard CHETEU
7. Arthur MAKOSSOT

A cet effet, sous réserve de la signature d'un contrat de prestation de service, **M. Thomas Le Grand** est sélectionné pour la réalisation de ladite mission dont le démarrage effectif se fera en mai 2017

Pour plus de détails, bien vouloir consulter les sites
<http://www.cdc-gabon.ga>
<http://www.conseilnationalclimat.ga/fr/accueil>

Le Secrétaire Général de la CDC

Isidore EMBENDJOKOU

Mise en œuvre de l'appel public de réponses de l'Autorité Nationale Désignée - République Gabonaise - Avril 2017